

Un master 1 et 2 de droit public en apprentissage

Par **Master**, le **04/05/2016 à 15:36**

Le Master de « Droit administratif - Droit immobilier public » (DA-DIP) forme des juristes compétents à **toutes les étapes et pour tous les aspects juridiques des opérations immobilières des personnes publiques**. Il s'agit d'apporter en deux années des connaissances générales - c'est un master de droit administratif - mais également d'approfondir les enseignements spécialisés indispensables aux métiers auxquels le Master prépare plus spécifiquement (métiers exercés en collectivités territoriales, entreprises publiques et privées, cabinets d'avocats, etc. : sur les débouchés, voir le site : <http://www.master-droitimmo.uvsq.fr/>).

C'est une formation en **apprentissage** durant les deux années de master.
L'alternance permet une formation à la pratique par la pratique, avec une immersion dans le « monde réel » (3 jours en entreprises, cabinets ou administrations / 2 jours à l'université).

Les candidatures peuvent être déposées avant le 13 mai 2016 et avant le 17 juin 2016 pour les 2^e et 3^e sessions (la première session s'est achevée mi-avril). Les candidats sont invités à se faire connaître dès que possible afin de bénéficier du suivi personnalisé et des conseils du CFA d'Alembert, notamment pour trouver et signer leur contrat d'apprentissage.

Deux voies : admission en 1^{ère} année de Master (titulaires d'une Licence ou d'un Master 1) ou en 2^{de} année de Master (titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2).

Dossiers de candidatures en ligne : <http://www.master-droitimmo.uvsq.fr/-Candidats/Candidat.htm>.

Par **Camille**, le **04/05/2016 à 16:57**

Bonjour,
Ben oui, on a dit "juristes compétents". Pour le reste, on verra plus tard.

Par **maxlanders**, le **11/05/2017 à 11:45**

Pouvant être intéressé par ce master, pouvez-vous préciser vos propos Camille ?